

LE PÉTROLE BRUT CANADIEN—LES ENTRETIENS AVEC L'ALBERTA AU SUJET DE LA STABILITÉ DES PRIX ET DU CONCOURS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question à poser au ministre. Le 6 décembre, le premier ministre a dit que le gouvernement entamerait alors de nouveaux pourparlers avec le gouvernement de l'Alberta et les sociétés pétrolières, afin d'obtenir leur consentement eu égard au maintien du niveau actuel des prix pour le pétrole produit au pays. Le ministre peut-il nous dire s'il y a effectivement eu des entretiens avec le gouvernement de l'Alberta et si le gouvernement a obtenu des compagnies pétrolières qu'elles acceptent de ne pas modifier les prix qui ont actuellement cours pour le pétrole brut?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Du côté des sociétés pétrolières, monsieur l'Orateur, l'accord n'est pas général. Certaines nous ont fait part de leur désir de venir discuter de tous les problèmes que suscite cette demande. Pour ce qui est de l'Alberta, il est juste de dire qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, accord de la part de cette province.

M. Bawden: Le ministre peut-il nous dire si des pourparlers ont été entamés avec la province de l'Alberta sur cette question depuis le 6 décembre?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme j'ai été pris par les affaires de la Chambre, je n'ai pas eu l'occasion de m'occuper de la question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Plusieurs députés demandent à poser des questions supplémentaires, dont ceux d'Athabasca et de Dauphin. Je suggère que nous entendions d'abord la première ronde de question pour ensuite passer, immédiatement après, aux questions supplémentaires.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONSULTATION ENTRE LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE—LA QUESTION DE LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CANADA

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je n'ai pas pu obtenir une copie du communiqué qu'il a déposé parce qu'aucune n'est encore disponible. J'aimerais lui demander si la nouvelle voulant qu'un certain accord soit intervenu, sans caractère officiel ni définitif, sur une question en particulier, au sujet d'une consultation quelconque entre le Canada et la Communauté économique européenne, modifie le moindrement le statu quo qui existe dans les rapports entre le Canada et la Communauté économique européenne. Ces rapports se sont-ils améliorés?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la Communauté économique européenne nous a donné à entendre qu'elle était prête à publier une déclaration au sujet de ses rapports économiques avec le Canada; nous avons répondu que nous étions d'accord en principe avec cette proposition et nous sommes en train de discuter de cette question avec la Communauté. Nous sommes aussi parvenus à un accord non officiel grâce à la consultation. A mon avis, nous faisons donc du progrès dans un cas comme dans l'autre.

Questions orales

M. Lewis: Je crois savoir que l'un des objectifs du gouvernement consistait à obtenir de la Communauté économique européenne qu'elle nomme un représentant à Ottawa de manière à assurer le maintien des relations directes entre notre gouvernement et la Communauté. Je crois également savoir que cette demande n'a pas été agréée par la Communauté. Dans ces conditions, la Communauté considère-t-elle que son ambassadeur ou son représentant à Washington est également accrédité au Canada, ou poursuit-on les entretiens pour obtenir un représentant à Ottawa?

M. Sharp: Le député se rappellera que nous avons établi une mission auprès de la Communauté. Pour le moment, notre ambassadeur auprès de la Communauté constitue la principale liaison entre la Communauté et le Canada. J'ai également suggéré au commissaire chargé des affaires internationales, Sir Christopher Soames, que la Communauté nous rende la pareille en créant une mission au Canada. La chose est à l'étude.

● (1420)

M. Lewis: Étant donné que les relations commerciales entre le Canada et la Communauté européenne revêtent une importance évidente, et vu que le ministre a affirmé dans une déclaration qu'il a faite récemment devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales que la Communauté économique européenne tenait le second rang de nos associés commerciaux les plus importants, le ministre nous indiquerait-il quels obstacles, s'il en est, empêchent la nomination d'un représentant de Bruxelles au Canada et la conclusion d'un arrangement officiel établissant des relations entre nous et la Communauté. Quels obstacles se posent à l'établissement de telles relations?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il n'y a pas d'obstacle, naturellement, à des arrangements officiels puisque nous avons un ambassadeur accrédité auprès de la Communauté. Je répète que c'est notre principal contact avec la Communauté en ce moment. Nous avons exhorté cette dernière à conclure un arrangement de réciprocité qui lui permettrait d'avoir un bureau à Ottawa. Je crois comprendre que, comme dans bien d'autres cas, des considérations d'ordre financier sont en partie responsables de cette situation.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que les coupures dans le budget des projets d'initiatives locales touchant la plupart des circonscriptions sont aussi inexplicables, à cause du chômage, que le retard de l'annonce de leur acceptation officielle, le ministre entend-il augmenter les budgets dans les circonscriptions?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi avons étudié cette question. Compte tenu de toutes